

## Réponses au questionnaire Qualité de vie de la Borde

### Social - Qualité de vie

#### Quels sont vos projets concernant la famille ?

Nous n'avons aucun projet concernant « la » famille, mais des propositions pour LES familles dans leur diversité. Elles sont listées page 7 de notre programme :

- **Application du quotient familial à l'ensemble de la tarification municipale** (cantines scolaires, activités périscolaires, adhésions culturelles et sportives, services aux personnes âgées, etc) ;
- **Respect de la laïcité**, avec la mise en œuvre d'une charte municipale et la formation des agents municipaux ;
- Faire de Montesson une « **ville amie des aînés** » en 3 ans, en s'appuyant sur les travaux du Conseil des Sages ;
- **Renforcement du rôle et des actions de l'épicerie sociale** et rétablissement de la livraison quotidienne des repas aux personnes âgées à domicile ;
- Intégration, au sein de la Maison des familles, d'une **cellule de prévention des violences faites aux femmes et aux enfants**

D'autres propositions, déclinées page 5 du programme, concernent les enfants (hausse de la 5 % de la capacité d'accueil périscolaire, rénovation énergétique des écoles et végétalisation de leurs cours, augmentation progressive à 50 % de la part de produits d'origine bio dans les cantines) ainsi que les adolescents et jeunes adultes (ouverture d'un bureau d'information jeunesse, extension des heures d'ouverture de la bibliothèque, cérémonie annuelle de reconnaissance aux bacheliers, etc)

#### **La mise en place d'une cuisine centrale pour les écoles permettrait de fournir des repas de meilleure qualité (moins de conservateurs, de sucres...) de privilégier les circuits courts et les producteurs locaux et de lutter contre le gaspillage alimentaire. Quel est votre avis sur ce sujet ?**

La lutte contre le gaspillage alimentaire est l'une des priorités inscrites dans notre programme. A l'école, cela passe par un **diagnostic préalable** précis de la situation dans les cantines : c'est à l'issue de ce diagnostic que nous pourrions déterminer si une cuisine centrale est une solution adaptée, ou non. Pour améliorer la qualité des repas, nous proposons de passer progressivement à **50 % (d'ici 2032) de produits d'origine bio dans les menus** (aujourd'hui, elle est d'à peine 20 %, soit le minimum prévu par la loi).

**Le déplacement du conservatoire de musique fait-il partie de vos projets proches ? Quelle serait son lieu d'implantation ? Que deviendrait l'espace libéré ?**

La rénovation du conservatoire est nécessaire et doit faire partie ENFIN des investissements à réaliser durant les 6 ans à venir. Cette opération fera partie de la programmation pluriannuelle d'investissements que nous présenterons au vote du conseil municipal. Le choix du lieu d'implantation reste à définir. Le sujet du devenir de l'espace libéré aussi. Dans tous les cas, les choix devront être concertés avec les habitants et associations.

**Que prévoyez-vous d'implanter au 21, place Pierre-et-Marie-Curie (Pizzeria actuellement) ?**

Aucune idée à ce stade, nous étudierons les possibilités selon les projets présentés et les souhaits/besoins des riverains.

**Quelles activités et animations envisagez-vous pour les 3 quartiers ? Garderez-vous celles déjà en place et en créerez-vous d'autres ? Lesquelles ?**

N/A

**Quelles solutions comptez-vous apporter pour améliorer le stationnement sur le domaine public de la commune, le parking du Mont-Royal verra-t-il le jour ?**

Nous créerons un **parking souterrain Place Paul Demange**, afin de laisser la place au-dessus à une halle de marché permanente. Ce parking sera réalisé par un concessionnaire privé. De manière générale, trop de gens, à Montesson comme ailleurs, prennent le domaine public pour leur emplacement de stationnement personnel. La place prioritaire des voitures est dans les garages de maisons ou d'immeubles et places de stationnement individuelles au sein des résidences, pas le long des trottoirs publics.

En ce qui concerne le parking du Mont Royal, selon les informations dont nous disposons, le projet est bloqué pour des raisons foncières. Une partie des terrains serait classée en zone agricole protégée (ZAP) ou en espace naturel sensible (ENS), ce qui rendrait leur utilisation impossible en l'état. En outre, la SAFER bloquerait la cession d'une partie des terrains à la commune. Nous pourrions toujours les relancer pour qu'ils revoient leur position, mais même dans ce cas, il resterait le problème des autres terrains, plus épineux et long à résoudre. Si nous constatons que le problème est insoluble, nous chercherons une autre solution d'implantation.

**Les trottoirs, parfois en mauvais état, sont très souvent encombrés par des véhicules, des poubelles, des haies non taillées. Quelles mesures pensez-vous prendre pour remédier à ces incivilités, et surtout faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite ?**

Comme expliqué au-dessus, la place des voitures n'est pas sur ou le long des trottoirs, mais dans leur garage ou place de stationnement individuels. En conséquence, les amendes seront systématiques et augmentées.

**Quelles activités économiques envisagez-vous pour le Centre, Les Rabaux et La Borde ? Comment inciteriez-vous des entreprises à venir s'installer ?**

La politique économique est avant tout une compétence intercommunale. Nous promovons donc une **stratégie économique intercommunale tournée vers l'innovation, l'économie circulaire et l'emploi local**. Cela passe par le maintien et le renforcement du soutien de la CASGBS aux pépinières d'entreprises, mais aussi par le soutien aux PME et artisans via les

zones d'aménagement concertée (ZAC), notamment dans le quartier Sainte-Honorine (Centre).

**La non-extension de Carrefour bloque tout projet d'aménagement de ses abords. Que prévoyez-vous ? Pourrez-vous influencer sur l'entretien et la sécurité de la zone commerciale ?**

Chacun chez soi : Carrefour est responsable de son domaine privé, la commune n'a pas d'argent public à consacrer dans un projet privé.

## **Environnement – Lutte contre le réchauffement climatique – Développement durable**

**L'activité agricole dans la plaine apparaît en régression, il y a moins de rotations de cultures, des terres sont laissées en friche et sont peu ou pas entretenues. Envisagez-vous de renforcer l'activité agricole et de supprimer les friches qui sont sources de risques d'incendie ?**

Les friches ne datent pas d'hier. La Plaine est une mosaïque en terme foncier, « possédée » par un nombre important de propriétaires publics et privés. Nous avons en 2014 été les premiers à proposer la mise en place d'une Zone agricole protégée (ZAP), d'autres ont fini par reprendre l'idée et à la mettre en œuvre, mais de manière inadaptée, la limitant à un périmètre sans orientations de fond. Il faudra reprendre et poursuivre ce travail, dans le cadre de Plaine d'avenir notamment.

**L'arrosage abondant de certains champs entraîne la stagnation d'eau proche des habitations et favorise la prolifération du moustique tigre. Que comptez-vous faire dans ce domaine ?**

Nous proposons de définir et mettre en œuvre un schéma directeur intercommunal de l'eau, dans le but de reprendre une certaine maîtrise publique de cette ressource essentielle à la vie. Ce document permettra notamment de lutter contre les pertes d'eau non maîtrisées dans la Plaine (jusqu'à 25 % aujourd'hui).

**Protégez-vous les alignements d'arbres du quartier de La Borde ? Comment assurerez-vous leur entretien et quels traitements annuels prévoyez-vous ?**

N/A

## **Mobilité**

**Échangeur A14 : quelle est votre position quant à son accès dans la plaine de Montesson/Carrières-sur-Seine ?**

La position du maire de Montesson ou d'un candidat à la mairie de Montesson importe peu, car c'est l'Etat qui décide en matière. Le jour où l'Etat décidera de réaliser cet échangeur, le maire seul ne pourra rien faire. En outre, pourquoi la position d'une seule personne devrait engager l'avenir de 15 000 autres ? C'est la raison pour laquelle nous proposons de réaliser des **consultations ou référendums locaux** sur les projets d'impact majeur pour la commune, comme par exemple cette question de l'échangeur A14. La réponse majoritaire de la population engagera le maire qui devra ainsi agir, auprès des autorités compétentes, dans le sens qui aura été choisi. Elle permettra aussi de mettre fin aux polémiques stériles sur ce sujet depuis des décennies, qui servent davantage à alimenter le fonds de commerce électoral de quelques-uns plutôt que l'intérêt général.

**Ralentisseurs : allez-vous engager des travaux pour mettre aux normes les nombreux passages surélevés qui ne répondent pas au décret n° 94-447 du 27 mai 1994 ?**

Oui, le respect de la loi est notre priorité, d'autant que des ralentisseurs trop hauts détériorent les amortisseurs et donc la viabilité des véhicules. Un diagnostic sera réalisé et l'ensemble des ralentisseurs non conformes et relevant de la compétence municipale seront remis aux normes.

**Pistes cyclables : prévoyez-vous de nouvelles pistes ? Comptez-vous modifier les pistes qui se trouvent sur les trottoirs et qui sont non conformes à une cohabitation piétons/vélos ?**

La priorité absolue, c'est la **sécurisation de la route départementale 311** entre Montesson et Carrières-sur-Seine. Nous réunirons l'ensemble des partenaires concernés (Département, CASGBS, Région) afin que des travaux soient réalisés, notamment la réalisation d'une piste cyclable permettant d'aller du centre de Montesson vers le lycée des Pierres-Vives à Carrières-sur-Seine. Pas question d'attendre la réalisation de la ZAC Sainte-Honorine, comme l'envisage l'équipe municipale sortante, c'est trop long. Pour le reste, la priorité sera d'assurer la continuité des pistes cyclables entre Montesson et ses voisines. Par exemple, il serait enfin temps de connecter et prolonger la piste existante avenue Gabriel Péri jusque vers la commune de Sartrouville.

**Dans le cadre de la protection des piétons, plus particulièrement de celle des enfants, la mise en place d'une interdiction de stationner pour les véhicules près des passages piétons est prévue avant la fin de l'année. Comptez-vous appliquer cette disposition ?**

Cette interdiction a été votée il y a plusieurs années, mais est mise en place progressivement. Le respect de la loi est non-négociable et nous la ferons donc appliquer. Des marquages et panneaux d'interdiction de stationnement seront apposés. Par ailleurs, à certains endroits, les emplacements libérés seront attribués au stationnement des vélos, ce qui offrira une meilleure visibilité tout en favorisant un mode de transport doux et écologique.

De façon plus générale, nous proposerons la mise en place d'un **Plan piéton communal**, afin de valoriser la marche à pied, améliorer l'entretien et l'éclairage des trottoirs, accroître les espaces réservés aux piétons et faciliter leur coexistence avec les cyclistes et trottinettes.

## **Sécurité**

**Police municipale : comment sera-t-elle contrôlée ? Qui lui donnera ses orientations de travail ? Avez-vous l'intention d'augmenter les effectifs ? Dans l'affirmative, dans quel but et pour quelles missions, sachant que cela a un coût ? Une mutualisation de moyens peut-elle être envisagée avec les communes limitrophes ?**

Nous créerons **2 nouveaux postes d'agents de police municipale**, afin d'assurer davantage de patrouilles dans les quartiers. La mutualisation intercommunale peut être envisagée pour certaines missions particulières. Les missions de la police municipale pourront être discutées et redéfinies dans le cadre du **comité de tranquillité publique** que nous mettrons en place et qui associera les citoyens (individuels ou associations), les élus municipaux et les agents municipaux.

## **Caméras de surveillance : de nouvelles caméras seront-elles implantées ? Combien et où ?**

Nous n'installerons AUCUNE caméra supplémentaire. Il y en a déjà assez, qui ne servent à rien, puisque n'ayant jamais dissuadé un voleur, cambrioleur ou pollueur de commettre son méfait. Et elles coûtent cher au contribuable (à l'acquisition et à l'entretien).

## **Commissions consultatives – Communication avec les services de la Mairie**

### **Comptez-vous associer les habitants, les associations dans des commissions telles que celle de l'urbanisme, de la fiscalité (CCID), de la sécurité, de la circulation etc. ?**

Les commissions et comités municipaux existants seront rétablis et/ouverts aux citoyens ou associations qui souhaitent contribuer à l'intérêt général. Nous créerons un comité de tranquillité publique réunissant élus, agents et habitants pour remonter les besoins en matière de sécurité, faciliter la coordination des services municipaux et favoriser les initiatives citoyennes.

### **Quels moyens de communication envisagez-vous pour faciliter l'échange avec les habitants ?**

Les dépenses de communication seront drastiquement réduites : la communication institutionnelle de la commune ne peut plus être confondue avec la propagande personnelle d'un(e) élu(e). Les outils de communication existants seront audités et une nouvelle stratégie de communication sera mise en place, avec pour principes l'efficacité et la proximité.

## **Entretien et propreté**

### **Que comptez-vous faire pour rendre plus agréables les différents quartiers. Pour La Borde, prévoyez-vous la réfection des places Berthelot et Pierre-et-Marie-Curie, qui sont laissées à l'abandon depuis trop longtemps ?**

La réfection de ces places pourra être examinée dans le cadre de la préparation de la programmation pluriannuelles des investissements qui sera soumise au vote du conseil municipal. Compte tenu des moyens limités de la commune, une priorisation devra être réalisée, définie selon les besoins et en concertation avec les habitants et associations.

## **Urbanisme**

### **Les OAP prévoient 1620 logements avec au moins 40% de logements sociaux. Combien de logements prévoyez-vous de construire dans les 10 ans ?**

Nous n'en avons aucune idée à ce stade. Balancer des chiffres et des promesses en l'air, c'est le meilleur moyen de ne pas les (re)tenir.

### **Pensez-vous pouvoir diminuer le pourcentage de logements sociaux ?**

Sa hausse ou baisse n'est pas un objectif en soi, il s'agit surtout de répondre à des besoins (s'ils sont avérés) en respectant les prescriptions du plan local d'urbanisme (PLU) et de la loi.

## Fiscalité communale

### **Concernant la taxe foncière, avez-vous pour objectif de réduire le taux d'imposition ?**

Le taux d'imposition n'est pas un objectif en soi, mais un moyen pour financer les dépenses communales. Ce qui compte avant tout, ce n'est pas le niveau, mais l'usage qui en est fait. Le taux d'imposition sera modulé selon les besoins : s'il est jugé nécessaire de financer des besoins au-delà des capacités financières actuelles, une hausse pourra se justifier. Si, à l'inverse, les investissements ne sont pas programmés ou non-réalisés, alors une baisse du taux devra intervenir, car la commune ne doit pas avoir pour politique de thésauriser l'argent public sur le dos des contribuables.

### **Comment financerez-vous les investissements prévus ? Quels sont ces projets ?**

Les investissements nécessaires seront présentés au vote du conseil municipal dans le cadre d'une programmation pluriannuelle. Elle comportera une liste d'équipements (écoles, gymnases, équipements culturels et sportifs, etc) qui devront être réalisés dans les 6 ans. Ils seront financés grâce aux réserves financières communales (plusieurs millions d'euros sont encore disponibles) et en faisant appel aux subventions des autres institutions (CASGBS, Département, Région, Etat, Union européenne).

## Questions subsidiaires

### **Quelle sera la disponibilité de Monsieur ou Madame le Maire ?**

Le Maire sera à disposition des habitants et associations, comme ses adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux. Il y a 33 élus municipaux : nous les ferons tous travailler afin qu'ils soient au service des Montessonnois.

### **Comment percevez-vous notre association ?**

QVLB est une des forces vives de la commune de Montesson, au même titre que les autres associations, avec lesquelles nous souhaitons travailler sur le long terme dans le cadre d'un pacte de confiance.